

# Le Balcon du Jura en bonne position

Le groupe de travail « Recherche économique » du Crédit Suisse à Zurich réalise depuis 2006 une étude sur le revenu librement disponible (RDI) dans les communes suisses de plus de cinq cents habitants. Le revenu moyen, une fois payés les prélèvements obligatoires (impôts, assurances) et les frais fixes (logement, déplacements) permet de connaître le montant disponible pour les dépenses courantes. À cette échelle, les communes de Sainte-Croix et de Bullet figurent parmi les plus avantageuses du canton de Vaud, voilà donc un atout non négligeable pour notre région.

Un ménage suisse peut, en moyenne, disposer librement de 57'690 francs par an.

Source :  
**Credit Suisse Economic Research « Mobilité résidentielle et mobilité pendulaire : où la vie est-elle la moins chère ? Le revenu disponible en Suisse »** ([www.credit-suisse.com/research/Economie\\_suisse\\_Régions](http://www.credit-suisse.com/research/Economie_suisse_Régions))

Sainte-Croix  
 vu d'avion.



« Le coût de la vie n'est pas le même partout. En changeant de lieu de domicile, les ménages suisses peuvent optimiser leur budget. Dans certains cas, ils peuvent opter pour un site proche des grands centres et réaliser ainsi des économies substantielles. Si l'influence des disparités de la charge fiscale est connue, d'autres facteurs jouent un rôle dans l'attrait financier d'une commune comme lieu de résidence. Prix de l'immobilier, primes d'assurance maladie, allocations familiales, entre autres, sont autant de facteurs qui, combinés, créent des différences considérables entre les lieux de résidence. L'attrait financier d'une commune se reflète dans le revenu librement disponible (RDI), lequel représente le montant restant à la disposition d'un ménage après déduction de la totalité des prélèvements obligatoires et des frais fixes.

Si Appenzell Rhodes-Intérieures avait toujours affiché le meilleur attrait financier dans nos précédents calculs, c'est le canton d'Uri qui figure à présent en tête du classement par cantons. Les ménages de la classe moyenne d'Uri bénéficient depuis 2009 d'une charge fiscale nettement réduite et assument, comparativement, des frais de logement moins importants. Sur l'échelle de l'indicateur RDI, qui reflète le revenu librement disponible pour une classe moyenne définie de façon large, les cantons à forte composante urbaine de Genève, Bâle-Ville, Vaud, Bâle-Campagne

et Zurich continuent d'afficher des valeurs inférieures à la moyenne. Les loyers et les prix de l'immobilier élevés – particulièrement dans les cantons romands – et les prélèvements obligatoires supérieurs à la moyenne renchérissent la vie dans les centres. En dépit de frais de déplacement plus importants, il est bien plus avantageux de vivre dans les agglomérations proches des centres.

Quitter les centres pour s'installer dans des communes suburbaines suffit parfois pour réaliser des économies considérables. Les agglomérations des cantons de Thurgovie, de Schaffhouse, de Schwytz, de Soleure, de Lucerne et d'Argovie sont particulièrement attrayantes pour les ménages qui souhaitent disposer de davantage de surface habitable sans pour autant s'imposer de trop longs trajets domicile/travail.

Une analyse détaillée des différents facteurs de coûts met en lumière des données pour le moins surprenantes. Une fois de plus, un important écart Ouest-Est apparaît lorsqu'on analyse la charge fiscale : la concurrence fiscale qui est très intense notamment en Suisse centrale et dans la région de Zurich n'a apparemment pas encore atteint le niveau romand. Dans l'Arc lémanique, ce sont surtout les différences liées aux frais de logement qui jouent un rôle fondamental. » (extrait du résumé du rapport de Economic Research du Crédit Suisse SA)

## Dans la région

L'étude du Crédit Suisse prend en compte la situation d'un célibataire, d'un couple sans enfants, d'une famille avec deux enfants et d'un couple de retraités. Il analyse en parallèle la situation de personnes qui travaillent dans leur commune de domicile et celle de personnes qui doivent travailler dans le centre le plus proche (Neuchâtel et Lausanne par exemple).

Il ressort de l'analyse qu'un célibataire qui travaille dans un centre dispose théoriquement d'un revenu disponible de 30'500 francs pour Sainte-Croix et Bullet. Ce chiffre est de 86'300 pour un couple à Sainte-Croix (78'600 francs à Bullet), 66'600 francs pour une famille (62'100 francs à Bullet).

Pour un célibataire qui travaille sur le Balcon du Jura, le revenu disponible est de 35'700 francs à Sainte-Croix (35'300 francs à Bullet), pour un couple il est de 97'200 francs (88'600 francs à Bullet), pour une famille, il est de 72'100 francs (66'400 francs à Bullet) et pour un couple de retraités, il est de 45'000 francs (44'400 francs à Bullet).

## Un atout significatif

Dans la quasi totalité de ces situations, les habitants de nos deux communes disposent du revenu disponible le plus élevé des trente communes environnantes de plus de cinq cents habitants, en compagnie des Verrières (NE), de La Brévine (NE) et du Val-de-Travers (NE) et loin devant des communes comme Yverdon-les-Bains ou Orbe !

Ces résultats plutôt réjouissants tiennent essentiellement au prix relativement inférieur du logement. Ils doivent cependant être nuancés par le fait que les revenus bruts sont eux aussi quelque peu inférieurs dans les régions périphériques (à l'exception de la fonction publique), alors que l'étude du Crédit Suisse prend en considération un revenu moyen identique dans toutes les communes suisses.

Il n'en reste pas moins que cette étude est intéressante, car elle montre que, en plus de la qualité de vie offerte par notre région, le revenu disponible est supérieur à ce qu'il est en plaine et surtout en ville dans notre canton. De quoi intéresser les personnes qui peinent à trouver un logement sur l'Arc lémanique et les entreprises qui ont tendance à se concentrer sur cette région, au détriment de la périphérie. Sainte-Croix et Bullet disposent donc d'atouts significatifs.

J.-Cl. P.